

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 14 octobre 2011

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ère} Commission - N° CG-2011-4-1-3

Service consulté

DECISION MODIFICATIVE 2 PROPOSITIONS D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Résumé : Le Payeur Départemental a établi des états de titres de recettes restant à recouvrer au 2 août 2011. Au vu des dossiers et des requêtes effectuées, il vous demande de délibérer sur l'admission en non-valeur de ces créances jugées irrécouvrables. Ces demandes d'admissions en non-valeur portent sur un montant de 25 936.59 €. Les opérations concernées nécessitent une inscription complémentaire de crédits de 25 936.59 € au Budget Départemental lors de la Décision Modificative N° 2.

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M52 des Départements, le Payeur Départemental a établi, après transmission des décisions des services, la liste des créances irrécouvrables.

Par courrier du 2 août 2011, le comptable demande l'admission en non-valeur d'une somme totale de 25 936.59 € concernant les exercices 1998 à 2010 répartie comme suit :

Service	Montant	Nature de la recette
Direction de la Solidarité	24 878.73	Enfance, Personnes Agées, Personnes Handicapées : Participations aux frais de placement et remboursement allocations perçues à tort. Remboursement trop perçus RMI, RMA et RSA
Mediathèque	110.50	Remboursement livres perdus

Laboratoire Départemental	Vétérinaire	128.36	Frais d'analyses
Service Juridiques	des Affaires	819.00	Dégradation pont Canal du Niffer

Les états détaillés de ces créances sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

La dépense correspondante sera imputée sur la nature 654 du :

- chapitre 015 pour 22 796.78 €,
- chapitre 017 pour 400.00 €
- chapitre 65 pour 2 739.81€

Il est nécessaire de procéder à une inscription complémentaire de crédits pour le montant de ces dépenses soit 25 936.59 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- décider de l'admission en non-valeur des créances non recouvrables pour un montant de 25 936.59 €
- d'inscrire au budget départemental des crédits de paiement supplémentaire d'un montant total de 25 936.59 € repartie comme suit :

- chapitre 015 nature 654 fonction 5471 programme J 632 : 15 374.23 €,
- chapitre 015 nature 654 fonction 5472 programme J 632 : 7 422.55 €,
- chapitre 017 nature 654 fonction 567 programme J 632 : 400.00 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 01 programme J 632 : 819.00 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 313 programme J 632 : 110.50 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 51 programme J 632 : 1 389.00 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 52 programme J 632 : 63.75 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 53 programme J 632 : 229.20 €,
- chapitre 65 nature 654 fonction 921 programme J 632 : 128.36 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

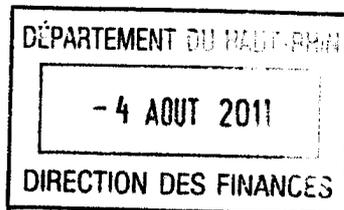


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Colmar, le 02/08/2011

FINANCES PUBLIQUES

PAIERIE DEPARTEMENTALE DU HAUT-RHIN
CITE ADMINISTRATIVE – BAT J
3, RUE FLEISCHHAUER
68026 COLMAR CEDEX



Monsieur Le Président
du
Conseil Général

A l'attention de Mme MOREAU

POUR NOUS JOINDRE

VOTRE CORRESPONDANT : Mme BLANC
TELEPHONE : 03 89 41 09 14
COURRIEL: t068090@cp.finances.gouv.fr
HORAIRES : de 8h30 à 12h00 et de 13h13 à 16h00
COMPTE BANCAIRE : 30001 00307 C6830000000-86

OBJET :
Créances irrécouvrables

Monsieur le Président,

Je vous transmets un nouveau tableau récapitulatif des créances que j'estime irrécouvrables, classées par imputations.

SERVICES DIVERS DU CONSEIL GENERAL	25 936,69 €
TOTAL	25 936,59 €

Je vous prie de bien vouloir les soumettre à l'approbation du Conseil Général, lors de sa prochaine séance plénière.

Par la suite, je vous prierais d'établir le mandat correspondant à cette somme en indiquant impérativement le numéro de liste hélios, à savoir :

- N° 556600233 (56 pièces)

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

LE PAYEUR DEPARTEMENTAL



[Signature]
R. CASSAI

IMPUTATION	TITRES	EUROS	DEBITEURS	MOTIFS	TOTAL
5898	2393/98 2787/98 3882/98 4829/98 6297/98 6879/98 7508/98 8730/98 10054/98 11328/98 12503/98 851/99 2700/99 3085/99 4179/99 5052/99 6074/99 7100/99 8266/99 9454/99 10129/99 11242/99	53,24 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 60,98 16,16	STOECKLIN Denise	Jugement ordonnant l'effacement de la dette pour cause de rétablissement personnel	1 289,00
7061	200843/09	61,00	ISSNER Sonia	Insolvabilité notoire : non-imposable, pas d'employeur connu, non-indemnisée par le Pôle Emploi, Inférieur au seuil de poursuites par voie d'OTD bancaire	61,00
7061	200522/10	67,36	WOLF Jérôme	Insolvabilité notoire : pas d'employeur connu, non indemnisé par le Pôle Emploi, créance inférieure au seuil de poursuites par voie d'OTD bancaire	67,36
7 088	2963/09	90,54	BOUDIER Christophe	Insolvabilité notoire : pas d'employeur connu - comptes bancaires cloturés ou débiteurs - saisie-attribution soldée par une perquisition	90,54
7 088	2129/09	19,96	MAZOUNI Claudine	Débiteur insolvable : pas d'employeur connu - revenus annuels du foyer de 6000 € avec 2 enfants à charge - non-imposable - inconnu dans lespagesjaunes.fr	19,96
7 478 228	1942/09	100,00	MANN Frédéric	Insolvabilité notoire - carence reconnue par l' Huissier du Trésor + perquisition par la suite (a été expulsé) - nouvelle adresse inconnue - compte bancaire débiteur - ne perçoit pas d'indemnités de chômage	100,00
7513	11368/07	63,75	FELIN Dominique	Insolvabilité notoire - solde compte bancaire débiteur - perçoit l'allocation adulte handicapé - ne figure pas dans le fichier	63,75
7531	5786/09	553,00	ARACIL Virginie	Rétablissement personnel	553,00
7531	10050/07	1977,00	BEKRI Hicham	Insolvabilité notoire - plus de droits RSA - non indemnisé par le Pole emploi - pas d'employeur connu - comptes bancaires débiteurs ou clos	1977,00
7531	12724/10	400,00	BOUINOU Zidine	débiteur introuvable et insolvable - retour courrier en NPAI - adresse inexistante dans l'application impôts Adonis - non indemnisé par le Pole emploi - ne perçoit plus le RSA	400,00
7531	3724/10	971,00	EL AAKKIOUI Jamila	Rétablissement personnel soldé par une clôture pour	

IMPUTATION	TITRES	EUROS	DEBITEURS	MOTIFS	TOTAL
				insuffisance d'actif	971,00
7531	4186/09	247,00	FAHRENKRUG Denis	Insolvabilité notoire - perquisition vérifié par l' Huissier du Trésor - nouvelle adresse inconnue - ne perçoit plus le RSA - compte bancaire au contentieux	247,00
7531	2303/10	72,00	FAIK Gebrane	Insolvabilité notoire - somme récupérée par saisie sur salaire de 775,- € - solde à recouvrer de 97,- € - ne travaille plus - nouvelle employeur inconnu - lui et elle radiés de Pôle emploi - non imposable - seuil inférieur à poursuites pour demander une saisie vente	72,00
7531	11639/06	1602,83	FOUAGHLA Jalil	Liquidation judiciaire	1602,83
7531	11318/09	14,00	GHALI Ahmed	Seuil inférieur à poursuites	14,00
7531	11636/08	763,00	IBIN Umit	Insolvabilité notoire - incarcéré dans le département 54 - perçoit l'allocation adulte handicapé (non saisissable) - aucun revenu déclaré en 2010 (non imposable) - en fauteuil roulant - autre dette du département d'un montant de 1 074,- €	763,00
7531	4828/08	959,00	HORN François	Insolvabilité notoire - perquisition vérifié par l' Huissier du Trésor (sans domicile fixe) - nouvelle adresse inconnue - compte bancaire débiteur - radié de la CAF - non imposable	959,00
7531	3691/07 12495/07	1137,00 373,00	MARGATHE J. Yves	Insolvabilité notoire - les biens dont dispose le débiteur ont une valeur marchande insuffisante pour la vente - ne perçoit pas d'indemnités de chômage - plus de droits au RSA - solde du compte bancaire proche du nul - aucun employeur connu	1510,00
7531	8170/08	934,92	RIETSCH Evelyne	Insolvabilité notoire - radié à la CAF - a changé d'employeur ne perçoit plus d'indemnités de chômage (dernier versement de 34,08 € déjà déduit de la présente somme) - carence reconnue par l' Huissier du Trésor - ne possède pas de véhicule - en longue maladie	934,92
7531	3127/09	277,48	SORENTI Conjetta	Insolvabilité notoire - carence reconnue par l' Huissier du Trésor - pas de véhicule - emploi saisonnier à l' Hôtel Bristol - solde compte bancaire de + 3,64 € - inconnu à Pôle emploi - radiée à la CAF	277,48
7531	3767/10	3523,00	TROUDAT James	Insolvabilité notoire - ne perçoit plus de RMI - ne perçoit pas d'indemnités de chômage - aucun revenu déclaré depuis 2007 solde compte bancaire débiteur - carence reconnue pas l' Huissier du Trésor - habite chez sa mère	3523,00
7531	3764/10	1970,00	TALBI Rachid	Insolvabilité notoire - débiteur écroué à la maison d'arrêt de Mulhouse - ne perçoit pas de pécule - solde compte débiteur - radié à la CAF - libéré mais sans emploi - carence reconnue par l' Huissier du Trésor	1970,00
7532	10018/10	1231,7	AGIP Sarl	Titre émis au nom de l'ancien gérant : la Sarl KARST, société sans activité depuis le 22/10/09 d'où pas de remboursement de TVA - compte bancaire clos juridiquement - lettre de la nouvelle société gérante attestant bien que l'aide financière a été perçue par l'ancien gérant : la société KARST	1231,7
7532	3138/10	893,49	BEGYN PROTEGE TOIT	Liquidation judiciaire	893,49
7532	3140/10 10009/10	1226,88 26,67	CALLCEPT Sarl	Liquidation judiciaire	1253,55
7532	3141/10	800,14	DESIDERIA	Insolvabilité notoire - carence reconnue par l' Huissier du Trésor - solde compte débiteur	800,14
7532	9997/10	580,55	INES TELECOM Sarl	Liquidation judiciaire - Saisie bancaire accordée pour 50,89 € déjà déduit de la présente somme	580,55
7532	3859/11	876,14	PRODIV SERVICES Sarl	Liquidation judiciaire	876,14
7532	10006/10	1600,28	SAVEUR DU MAROC	Liquidation judiciaire	1600,28
7532	10007/10	186,7	SPHERE VOYAGES	Liquidation judiciaire	186,70
7533	5652/10	179,64	CLAERR et COLLINET	Sucession déficitaire	179,64

IMPUTATION	TITRES	EUROS	DEBITEURS	MOTIFS	TOTAL
7533	3372/10	49,56	HAUT-RHINOISE	Sucession déficitaire	49,56
7718	9864/09	819,00	VALADE Jonathan	Insolvabilité notoire - solde compte bancaire débiteur - non indemnisé par Pôle emploi - fin de contrat chez son employeur - non imposable - carence reconnue par l' Huissier du Trésor	819,00
		25936,59			25936,59